

Le mot du maire - 2018

Chères Reynésiennes et Chers Reynésiens,

Après avoir rencontré beaucoup d'entre vous, en janvier, lors des vœux, c'est avec plaisir que je vous écris aux prémices du printemps.

À la Mairie un service efficace et de qualité reste toujours notre priorité. Aussi, nous ne parlons plus « de personnel communal » mais d'agents territoriaux sur des profils de postes, par métiers, décrits au niveau national. Les agents territoriaux de Reynés couvrent 25 métiers. En permanence, nous proposons, et chaque agent doit s'inscrire dans des formations pour plus de technicité (logiciels, BAFA, CAP petite enfance, CACES). En outre, Reynés est la 2ème commune du département à avoir mis en place le nouveau régime indemnitaire des agents, qui prend en compte « la manière de servir ». Ainsi, les services (secrétariat, écoles, techniques), avec plus de professionnalisme et d'organisation, mettent en place des améliorations permanentes, avec, pour objectif, une baisse des coûts. Nous les remercions car ces améliorations sont indispensables: inexorablement les ressources financières de l'Etat vont baisser (compensation ou non de la taxe d'habitation, baisse des contrats aidés, baisse des subventions ...) avec toujours des besoins et demandes importantes de chacun d'entre vous.

En 2017, nous avons passé un cap avec presque la fin des mises aux normes et rationalisations des bâtiments, installations électriques, réseaux informatiques et autres (aux écoles par exemple nous avons un barillet différent par porte, soit 28 clefs). Pour aller plus loin, sur chaque activité, grâce à plus de professionnalisme, nous recherchons en permanence comment faire le travail, en moins de temps, avec moins de pénibilité.

Notre LIDL, à La Cabanassa, tout neuf et lumineux, vient de rouvrir et le parking est toujours saturé. La MAM (Maison d'Assistantes Maternelles), type Montessori, au-dessus de la pharmacie, dans des appartements de la mairie, va ouvrir bientôt. Pour obtenir toutes les autorisations des administrations, il a fallu dépenser une énergie incroyable. Les travaux de restauration du « Castell » avec le transport des matériaux par hélicoptère, l'égavage des arbres le long de la route du Collet, le bétonnage des arrivées de pistes sur les voies goudronnées se poursuivent. De même, les 3 km annuels d'enrobés sur nos 20 km de routes goudronnées, et bien d'autres travaux et études, comme la station d'épuration au village, sont programmés.

Comme nous avons engagé une démarche type « participation des riverains » pour les travaux, je voudrais évoquer une notion qui est le bien commun : le bien commun est la capacité d'un « veïnat », d'un collectif à s'auto-organiser, à discuter des problématiques qui le concernent, à élaborer des solutions et à s'entraider.

Les syndicats de gestion des estives et des canaux en étaient historiquement les initiateurs. A ce jour, l'isolement, l'accroissement des conflits de voisinage, l'appel aux pompiers et gendarmes, l'incivisme et les incivilités explosent et coûtent de plus en plus cher (à titre d'exemple la commune de Reynés paye plus de 35 000 € l'an au département pour les intervention des pompiers et SAMU dont un bon tiers pourraient être évités. Si les associations contribuent à développer des liens, il est impératif, avec aussi les nouvelles technologies, de consolider ce socle du bien commun.

Jean-François DUNYACH